

L'an deux mille dix-neuf, le lundi quatorze Octobre à vingt heures le Conseil Municipal de la commune de CHAMBOURG SUR INDRE, dûment convoqué, s'est réuni, salle du Conseil de la mairie, sous la présidence de M. Laurent COURAUD, Maire.

Date de la convocation : le 7 Octobre 2019

**Étaient présents** : Mrs COURAUD Laurent, BIHOUR Arnaud, VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, FOUASSIER Guillaume, BIZARD Sébastien, COURAUD Damien.

Mmes SIARD Chantal, DERRE-GOY Véronique, FRAUËL Françoise, GENDRE Dominique, DERRE Véronique, CHOLIERE Christine.

**Absents excusés** : Mme BARRANGER Nathalie (pouvoir à Mr BIZARD Sébastien)  
Mr VUIDIBIO Marichel (pouvoir à Mr BIHOUR Arnaud)

**Secrétaire de séance** : Mme DERRE Véronique

1- **Lecture et approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 octobre 2019 :**  
R.A.S.

2- **Rapport des Commissions :**

**2-a Commission « Finances » :**

1- *Point sur l'exécution et le suivi budgétaire :*

Le budget de la section fonctionnement est cohérent à ce jour

Il y a eu des recettes plus conséquentes que les prévisions :

- F.C.T.V.A : 45 000 € inscrit au budget, 46302.01 € reçus.
- Fond départemental de péréquation : 25 000 € inscrits, 37 037.58€ reçus.
- Fond départemental de péréquation de la taxe professionnelle : 0 inscrit au budget, 11 823.43 € reçus.

Pour les investissements : Compte tenu de l'avancement des opérations programmées, il est à prévoir des restes à réaliser à reporter sur 2020.

2- *Ponts Romains :*

Toutes les demandes de subventions demandées n'ont pas abouti. Le projet sera représenté sur l'exercice 2020, notamment pour la F.D.S.R.

Le projet serait scindé en deux pour d'autres financements: une partie paysagère (pour le C.R.S.T. notamment) et une partie gestion du patrimoine (pour la D.R.A.C.).

○

3- *City-stade :*

La municipalité reste en attente des deux demandes de subventions en cours :

- Pour le C.R.S.T. : la commission se réunie le 15 octobre
- Pour la D.E.T.R. : la commission se réunie le 21 octobre

**2-b Commission « Bâtiments – Voirie – Cimetière et Urbanisme » :**

**EGLISE :**

Les travaux sont planifiés du 14 octobre au 3 décembre 2019.

Une entreprise vient de débiter la mise en sécurité du clocher. Elle a interrompu ces travaux suite à des intempéries climatiques (vents, pluie).

L'ouverture de la porte est prévue semaine 46 (12 au 15 novembre).

Les travaux de menuiserie sont prévus semaine 47 (18 au 22 novembre).

Les travaux de reprise du trottoir et la rampe d'accès sont inscrits pour la semaine 48 (25 au 29 novembre).

**TENNIS :**

Les 2 terrains de tennis présentent des fissures plus ou moins importantes pouvant être dangereuses pour la pratique de ce sport.

Des devis ont été demandés pour la réfection de ces cours.

Il y a 3 options :

- Boucher les trous avec de la résine, sans garantie que cela tienne dans le temps.  
C'est la solution la moins coûteuse (environ 6 000 €).
- Refaire un terrain par-dessus l'ancien pour un coût global d'environ 50 000 € pour les deux.
- Casser l'ensemble et reconstruire un terrain.

Le coût serait de l'ordre de 40 000 € par terrain.

- Il faut trouver des financements (Fédération...).
- Le Conseil Municipal se positionnera au prochain conseil.

**TUILERIE :**

Trois solutions font suite à l'étude thermique de la Tuilerie :

- Soit 100 000 € de travaux et aucune subvention
- Soit 275 000 € de travaux, dont 85 000 € de subventions possibles.
- Soit 455 000 € de travaux, dont 180 000 € de subventions possibles.

Il est proposé de partir sur l'étude de la solution n°1 et chercher des travaux subventionnables à faire à côté (chauffage, système de ventilation à changer...).

Un contact doit être repris avec l'ADAC pour finaliser le projet.

**PONTS ROMAINS :**

Deux entreprises ont été contactées pour le bornage (entre les voies communales et les propriétés privées) :

- Mr Bruno ETCHEBARNE pour un montant de 1490 € TTC
- Cabinet BRANLY-LACAZE pour un montant de 1440 € TTC

Ce dernier a été retenu.

P.A.V.E. :

La préfecture nous demande un planning pour les aménagements prévus dans notre P.A.V.E qui date de 2014 (aménagement du bourg, des passages piétons, places de parking PMR).

Il est décidé de recontacter l'ADAC pour chiffrer ces travaux et établir un planning.

S.A.F.E.R. :

Après la première réunion de travail de la commission "Ur-bâtiments", qui a recensé l'ensemble des chemins ruraux bitumés, l'objectif est de déterminer la longueur de chemin et routes qualifiées de "voies communales". Le technicien de la SAFER nous informe qu'il doit exister en mairie un tableau unique des voiries communales, assorti de délibérations prises pour les modifications et les créations de ces voies.

Un rendez-vous est pris avec Monsieur BARBEREAU de la SAFER le 08 novembre pour avancer sur les travaux de la commission.

RD 943. :

Une réunion publique s'est déroulée le 3 octobre en présence du Comité de pilotage du Conseil Départemental avec une présentation des travaux à venir sur la commune :

- Une 2 fois 2 voies entre un rond-point au niveau de la RD943 et VC7 (commune d'AZAY sur Indre) et un au niveau de la RD 943 et de la route de DOLUS.
- Elargissement de la route à MARRAY : avec 3 voies, la voie centrale servant de voie de dégagement.
- Les carrefours de la QUELLERIE et de CORNILLE restent à sécuriser. Les propositions faites lors de la réunion n'ont pas satisfait la majorité des riverains présents. Il serait préférable de faire un « tourne à gauche ». a voir si cela est possible.
- Lors de la réunion tenue ce jour au département, les élus du département ont confirmé, à Monsieur le Maire, la commande de travaux de sécurisation des carrefours de la QUELLERIE et de CORNILLE évoqués lors de la réunion publique.

Il faut voir le désenclavement de la chèvrerie Deschamps.

Le déroulement des opérations serait : dépôt des dossiers (évaluation environnementale, loi sur l'eau, dérogation espèces protégées, analyse des incidences sur les sites NATURA 2000, demande d'autorisation de défrichement) en septembre 2020, enquête publique fin 2020, début des travaux en 2022.

Il pourrait y avoir des travaux anticipés, ronds-points de COURCAY et d'AZAY SUR INDRE, par exemple.

Une demande de mise à 70km / h et une interdiction de dépasser entre MARRAY et l'aire de repos a été déposée auprès du Département. Seule l'interdiction de dépasser a été acceptée. Les travaux de signalisation devrait être effectués dans les prochains jours.

Un arrêté Départemental a été pris : tous les carrefours donnant sur la RD 943 auront un panneau « stop ».

**2-c Commission « Vie associative – culture – communication – jeunesse » :**

La lettre Municipale a été distribuée le 7 septembre. Monsieur COURAUD Damien remercie les personnes présentes ce jour-là.

Il faut réfléchir aux articles pour le bulletin annuel.

La réunion avec les associations s'est déroulée le 11 Septembre. 10 associations sur 13 étaient présentes. Un calendrier a été établi, il est accessible sur le site de la Mairie.

L'Assemblée Générale de l'A.P.E. s'est déroulée le 27 septembre.

Messieurs COURAUD Laurent, COURAUD Damien et BIHOUR Arnaud étaient présents.

L'association est mise en sommeil jusqu'au 30 juin 2020.

La dissolution de l'association serait prononcée s'il n'y a personne pour la reprendre.

Il n'y aurait donc pas de manifestations (Halloween, Fête de Noël, Carnaval, Loto, Kermesse, Marché de Printemps) durant cette période.

Concours communal des Maisons Fleuries : remise des prix le jeudi 25 Novembre à 17h.

**Quelques dates à retenir :**

- 20 octobre : rallye lecture organisé par la bibliothèque
- 2 novembre : concert NACEL à l'église
- 3 novembre : randonnée de l'APEC
- 11 novembre : défilé commémoration
- 30 novembre : Ste Barbe des pompiers

**CARTE CADEAUX POUR LE PERSONNEL MUNICIPAL :**

Monsieur COURAUD Damien propose de reconduire l'achat de cartes cadeau d'une valeur de 50€ pour le personnel communal (13 personnes).

⇒ **Une délibération est prise à l'unanimité pour l'achat d'une carte cadeau de 50 € par agent.**

**2-d Commission « Scolaire » :**

La commande de tables et chaises commandées est installée à l'école. Une commande supplémentaire est à effectuer pour la garderie.

Les tableaux blancs demandés par les maitresses ont été installés.

Le conseil d'école se déroulera le 5 novembre 2019.

L'Association PUZZLE nous invite le 7 novembre à 18h30 pour un temps de discussions et d'échange autour du projet de l'Espace de Vie Sociale.

**ETUDIANTS DUMISTES (FORMATION MUSIQUE) :**

Madame ANGUILLE a demandé une participation financière pour accueillir des étudiants à la cantine pendant 3 ans. La Directrice a annoncé l'accord de la Mairie avant de faire la demande et d'avoir une réponse.

Sur le principe, la Mairie n'est pas contre, mais vu le contexte, elle refuse.

## **2-e Commission « Affaires Sociales » :**

### **COVOITURAGE :**

L'association PUZZLE propose un covoiturage pour se rendre sur le marché de Loches le mercredi matin (le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> du mois) pour 2 € l'aller.

Renseignements seront pris afin de connaître les modalités du service.

### **COLIS DE NOËL :**

En 2017, il a été distribué 65 colis simples et 23 doubles.

En 2018, 63 colis simples et 17 colis doubles.

En 2019 il y aura 59 colis simples et 18 colis doubles.

Mesdames SIARD Chantal et DERRE-GOY Véronique sont allées voir VIVECO pour la confection des colis.

La distribution des colis est prévue le 15 décembre 2019.

Madame HAITOUF propose de joindre à ce colis un ballotin de pâtisseries orientales faites par ses soins.

La prochaine réunion du C.C.A.S. est prévue le 23 octobre à 18h30.

Madame SIARD Chantal a participé à une réunion « Gens du Voyage » :

- Toutes les communes étaient présentes.
- La C.C.L.S.T. prévoit un contrôle systématique des chevaux.
- Un vétérinaire, accompagné de la gendarmerie, se déplacera dans tous les camps pour vérifier si les chevaux sont pucés, comme le prévoit la loi.

## **3- Questions diverses :**

Les 2 circuits de randonnées de CHAMBOURG SUR INDRE sont désormais répertoriés sur le site de la Mairie. Des dépliants sont disponibles en mairie et à l'office du tourisme.

Défilé du 11 Novembre : rendez-vous à 11h.

Agrandissement de la caserne des pompiers : le S.D.I.S. a donné son accord.

Une invitation a été envoyée au Président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, au Président du Comité des Fêtes et à la Présidente de l'APEC pour un déménagement du local le 26 Octobre.

S.C.O.T : réunion avec les élus le 22 Octobre 2019 à Beaulieu les Loches.

Camion Pizza : La gérante cesse sa venue sur la commune à cause du manque de régularité des commandes. Elle sera présente pour la dernière fois le mercredi 16 octobre.

Congrès des Maires : celui-ci aura lieu le jeudi 28 Novembre 2019.

Participation citoyenne (voisins vigilants) : une réunion des référents, invités par la Gendarmerie, se déroulera le 7 Novembre 2019 à Saint Jean Saint Germain.

Syndicat transport scolaire :

Madame GENDRE Dominique nous fait part de la réunion qui s'est déroulée le 23 Septembre.

Il y a 1 153 élèves inscrits qui prennent le car.

La carte d'accès au car est valable 5 ans. Certaines d'entre elles sont défectueuses.

La secrétaire du syndicat est en arrêt maladie.

Une demande a été faite pour son remplacement durant son arrêt.

Le projet de la gare scolaire : un accord a été acté afin de débiter les travaux l'année prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h45

**La date du prochain conseil est fixée au lundi 2 Décembre 2019**